

Philippe Hebeisen et Emma Chatelain

En préambule, le lecteur doit être prévenu que le contenu du présent article ne se veut en aucun cas une réflexion théorique sur la lexicographie. Au contraire, il est le fruit d'une expérience empirique et a pour but d'exposer la démarche et les résultats obtenus par l'équipe active autour du *Dictionnaire du Jura*. Les auteurs tiennent en outre à rappeler que ce dictionnaire, âgé d'un an et cinq mois (en mars 2007), est le plus jeune de tous ceux présentés dans le panel des 1<sup>ères</sup> Journées Suisses d'Histoire. En effet, en comparaison, la création de l'*Oxford Dictionary of National Biography* remonte au XIX<sup>e</sup> siècle pour son édition imprimée, tandis que l'aventure du *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS) a débuté en 1988 et que *Wikipedia* est apparu il y a six ans déjà.

### **Bref historique et état des lieux**

Au commencement, le Dictionnaire du Jura sur internet, plus connu sous son acronyme DIJU, est né d'un constat et d'un rêve. Le constat, tout d'abord, que différents chercheurs jurassiens pouvaient rencontrer le même personnage au cours de leurs travaux, chacun n'abordant que quelques-unes de ses facettes, réunissant ainsi différentes informations, qui demeuraient malheureusement éparpillées. Le rêve de trouver un moyen pour réunir et mettre en commun ces informations fragmentaires et dispersées sur un seul support a ainsi rapidement germé, les historiens entrevoyant là tous les avantages envisageables pour la recherche et la diffusion des connaissances. L'idée du DIJU était donc née.

En 2003, le Cercle d'études historiques (CEH) et la Société jurassienne d'Emulation (SJE) lancent l'ambitieux projet d'un dictionnaire du Jura (canton du Jura, Jura bernois, Laufonnais et Birseck) sur internet<sup>1</sup>. Ce projet, patronné dès le début par la SJE (la plus ancienne société culturelle jurassienne, fondée en 1847), est réalisé sous la direction scientifique du CEH, l'une des sociétés filles de l'Emulation<sup>2</sup>. Ouvert au public le 29 octobre 2005, le DIJU, librement consultable à l'adresse [www.diju.ch](http://www.diju.ch), ne cesse depuis de s'agrandir. On y trouve trois types de notices: *biographiques* (personnalités politiques, artistes, religieux, sportifs, etc.), *thématiques* (groupements politiques, autorités, événements, gastronomie, associations, etc.) et *géographiques* (communes, sites archéologiques, lieux de culte, etc.). Depuis sa création, le DIJU suscite un large intérêt puisque ce sont près de 14 000 visiteurs différents qui ont parcouru ses pages depuis le jour de son ouverture jusqu'à fin mars 2007<sup>3</sup>.

Le pic d'août 2006 correspond à la publication d'un communiqué de presse concernant le projet du recensement des députés dans le dictionnaire (un des axes de développement du DIJU, nous y reviendrons ci-dessous). Dès lors, l'intérêt pour le DIJU a été relancé et le nombre des visiteurs se situe depuis à la hausse. Cependant, étant donné ce lien de cause à

1 Projet présenté dans la *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation*, n° 31, novembre 2003. Pour les premiers résultats, on se référera à la *Lettre d'information* n° 36, mai 2006 (notamment l'éditorial de Pierre-Yves Donzé et l'article d'Emma Chatelain, «Dictionnaire du Jura: Voyage dans l'Ancien Régime, de Bellelay à Moutier-Grandval», pp. 2-3) et à l'article d'Emma Chatelain et Philippe Hebeisen, «Le DIJU, un an après», in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 2006, pp. 395-397.

2 Pour les réalisations de ces deux institutions, voir les articles «Société jurassienne d'Emulation (SJE)» et «Cercle d'études historiques» sur [www.diju.ch](http://www.diju.ch).

3 Pour les chiffres 2009, voir le post-scriptum en fin d'article.

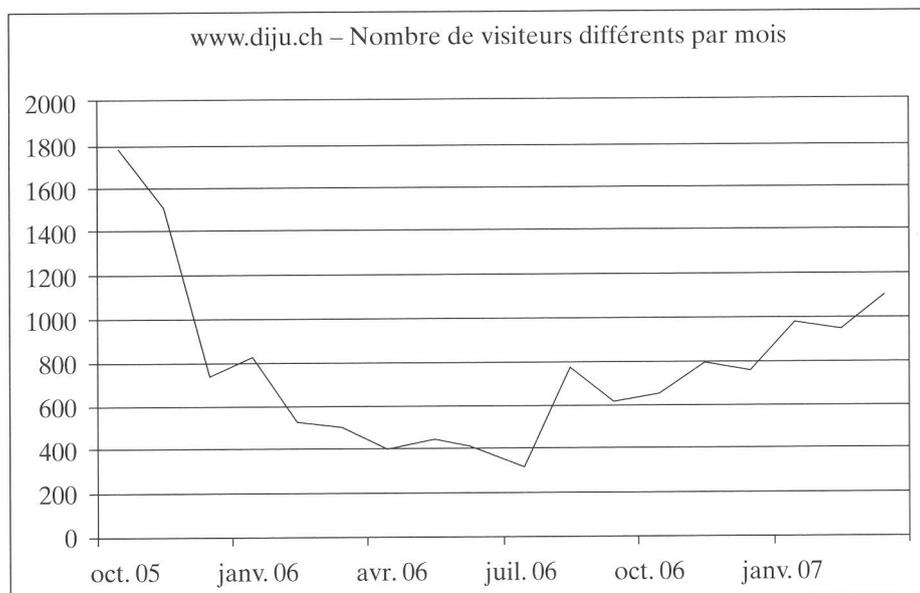


Figure 1: Courbe de fréquentation du DIJU (octobre 2005–mars 2007)

effet, tout porte à croire que pour le moment encore, notre lectorat demeure encore essentiellement jurassien.

Le Dictionnaire du Jura sur internet a d'emblée été pensé avec l'ambition de réunir un ensemble très vaste de notices et d'informations, dont la majeure partie était à ce jour soit inédite, soit diffusée dans un cadre limité ou difficile d'accès pour le profane. Le DIJU se veut une véritable banque de données interactive, une référence encyclopédique pour la région jurassienne mise à disposition d'un public aussi large que possible, aussi bien professionnel (historiens, chercheurs, journalistes, archivistes, enseignants, etc.) qu'amateur ou simple curieux. Son but est de fournir à chaque intéressé un outil de travail pour ses recherches.

Après une première période de lancement précédent l'ouverture au public (année universitaire octobre 2004–octobre 2005), le DIJU est entré dans sa première phase de développement, qui durera d'octobre 2005 à octobre 2009<sup>4</sup> et qui doit permettre à terme la mise à disposition des internautes d'environ 7000 notices d'ici fin 2009. C'est dire s'il est actuellement en plein développement.

4 Ce pronostic avait été émis début 2007. Les fonds de la première période budgétaire (2005–2008) ont été épuisés fin 2008. A court terme, l'avenir du DIJU est assuré et les travaux se poursuivent, toujours avec un seul poste de rédactrice à 40%. Pour la suite, afin de financer les activités du dictionnaire dans les années à venir, les recherches de fonds sont en cours.

Si l'on peut parler d'un premier terme de 2009 avec autant de précision, c'est que cette année coïncidera avec l'épuisement de nos premières ressources financières. En effet, le DIJU fonctionne grâce à un budget limité qui, pour l'instant, ne nous permet pas de fonctionner au-delà de cette échéance. Néanmoins, tout doit être fait pour assurer la pérennité du DIJU, ce à quoi le comité du CEH s'attelle. La somme nécessaire à son fonctionnement a été réunie grâce au soutien financier des institutions, collectivités, entreprises, sociétés et coopératives suivantes, qui trouvent ici l'expression de notre gratitude: La SJE et l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention du Jura (pour la mise de départ), la Loterie Romande et Swisslos (nos plus importants donateurs), ainsi que le Pour-cent culturel Migros et les villes et communes de Delémont, La Neuveville et Saignelégier.

Le travail pour le DIJU est assuré par une seule personne salariée à temps partiel, supervisée par un responsable qui siège au sein du bureau du CEH et travaille bénévolement, comme les autres membres du bureau, qui participent évidemment également à l'aventure. Le premier collaborateur scientifique est engagé à 50% d'octobre 2004 à fin janvier 2005 et d'août à septembre 2005. Une collaboratrice scientifique est ensuite engagée pour lui succéder, de septembre 2005 à décembre 2006, également à 50%. Ce travail se poursuit, à un taux d'engagement de 40%, depuis 2007, avec le concours et la collaboration de Mémoires d'Ici, à Saint-Imier (Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, www.m-ici.ch).

Nous aimerions rappeler aussi que ce dictionnaire n'aurait pu voir le jour sans l'appui administratif et technique de l'Université de Neuchâtel, dont l'institut d'histoire à aimablement accueilli notre premier collaborateur.

Pour conclure cette introduction, nos derniers remerciements, mais pas des moindres, vont au *Dictionnaire historique de la Suisse*<sup>5</sup> et à *Helvetia Sacra*, institutions qui nous ont toutes deux permis de faire figurer dans le DIJU les notices concernant le Jura et le Jura bernois établies par leurs équipes respectives. En effet, un accord avec ces deux dictionnaires permet au DIJU de reprendre les notices du DHS concernant les Jurassiens du Nord et du Sud. Celles-ci se distinguent des notices propres au DIJU par l'apposition d'un sigle. Un lien internet renvoie alors directement sur la notice concernée du DHS.

## Sources

Dans un premier temps, ce sont bien évidemment les sources imprimées qui ont été mises à contribution, en tout premier lieu, les dictionnaires et encyclopédies jurassiennes<sup>6</sup>. Puis ce fut le tour des publications officielles, des principales monographies, de nombreux ouvrages traitant du Jura et permettant une exploitation rapide (livres sur les premiers députés et les constituants, par exemple). Ce dépouillement n'aura d'ailleurs jamais vraiment de fin, puisque nous sommes toujours à l'affût de nouveautés ou de choses que nous ne connaissons pas. Les *Actes* de la SJE ont également été mis à contribution, entre autres pour leurs

5 Pour sa consultation électronique: www.dhs.ch.

6 Un recensement des dictionnaires publiés sur papier ayant trait au Jura au sens large a été effectué par François Kohler, «Les dictionnaires historiques et encyclopédiques jurassiens», in *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation*, n° 31, novembre 2003, pp. 16–23. Pour ce qui est de la Suisse, lire Catherine Santschi, «Dictionnaires encyclopédiques», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F28704.php>, version du 11.02.05 ou Catherine Santschi, «Dictionnaires encyclopédiques» dans: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, vol. 4, Hauterive 2005, pp. 24–25.

### Jacot, Emile (1894–1971)

Né en 1894. Décédé à Sonvilier en novembre 1971. Frère de Maurice Jacot, juge à la Cour Suprême du canton de Berne.

Études à l'École cantonale de Porrentruy puis aux Universités de Berne et Munich. J. reprend ensuite l'étude de notaire de son père, Paul Jacot, à Sonvilier. Avocat et notaire.

Libéral-radical convaincu (membre du PLR), J. a siégé au Conseil communal de Sonvilier et occupé les charges de vice-maire puis de maire de la commune (1932–1962). Député au Grand Conseil bernois (1943–1946), comme son père avant lui.

Membre fondateur de l'Association des communes obérées du canton de Berne (devenue Association des communes bernoises). Bourgeois d'honneur de Sonvilier. Secrétaire de la Caisse d'Épargne de Sonvilier.

*Emma Chatelain, 26/02/2007*

*Dernière modification: 02/04/2007*

#### Fonds d'archives:

Mémoires d'Ici (Saint-Imier), Fonds *Le Jura bernois* 1874–1998.

#### Bibliographie:

*Le Jura bernois*, 23 novembre 1971

François Kohler et Bernard Prongué, «La députation jurassienne 1922–1974: approche statistique», in *Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura*, 11, 1974, p. 275

Figure 2: Notice issue du dépouillement systématique du quotidien régional *Le Jura bernois*.

nécrologies fort précieuses dans le cadre de démarches biographiques ou prosopographiques. Les revues scientifiques et tout type d'ouvrage ou de contributions sont exploités, comme lors de toute recherche scientifique, en somme. Ce qui est peut-être plus novateur, c'est que nous nous attelons aussi à l'exploitation de fonds d'archives (notamment auprès du Service des archives et de la documentation de la République et canton du Jura, au Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura et à Mémoires d'Ici, pour l'instant) et de la presse régionale, dépouillement que nous souhaitons, à terme, aussi exhaustif que possible. C'est le cas par exemple du journal *Le Jura bernois*, conservé à Mémoires d'Ici. De tels dépouillements systématiques permettront à l'avenir de s'intéresser, par exemple, à la notabilité d'une région telle que la mémoire collective véhiculée par les journaux (et donc déjà fruit d'un premier tri, avant celui de l'historien) l'a retenue (voir par exemple les notices d'Emile Jacot, René Bourquin ou Charles Oppliger).

### La recherche d'articles

Celle-ci peut prendre deux chemins principaux. Soit l'on profite de l'index, regroupant toutes les notices alphabétiquement, comme dans n'importe quel autre ouvrage ou site internet digne de ce nom, façon de faire employée aussi bien dans le DHS que *Wikipedia*, et que les deux encyclopédies ne nous contesteront donc pas. Soit on utilise le mode «recherche», qui permet de faire une recherche plein texte dans le contenu des notices ou de rechercher une expression exacte en cliquant sur une icône prévue à cet effet. Une troisième voie serait de recourir à des notices thématiques, d'où l'on peut ensuite rayonner, à l'instar, par exemple, du procédé décrit plus bas pour le cas de la notice concernant le mouvement séparatiste.

### Forme des notices

Comme nous partions sans aucune expérience en lexicographie, nous avons tout d'abord développé la forme de nos articles de façon intuitive, puis nous avons mis ces essais à l'épreuve de l'usage, dans le but notamment d'assurer une certaine homogénéité, tant au niveau du contenu que de la forme, aux articles proposés par le DIJU. La forme générale, que nous recommandons à ceux qui nous envoient leurs propositions par internet<sup>7</sup> est la suivante, lorsqu'il s'agit d'une notice biographique (nos notices les plus nombreuses).

Après le titre, qui contient nom, prénom, dates de naissance et de décès vient se placer un premier paragraphe qui contient les informations générales concernant la personne en question (lieu d'origine, lieu de naissance, lieu de décès, informations sur les parents, les membres de la famille, éventuellement la parenté, confession, etc.). Pour structurer les données de ce paragraphe, nous nous sommes très largement inspirés du DHS. Le paragraphe suivant concerne généralement les informations sur la formation de la personne (écoles primaires et secondaires, gymnase, universités, HES, apprentissage, etc.), puis un nouveau paragraphe s'attache au parcours professionnel, au parcours de vie. Le passage suivant concernera le parcours et les activités politiques, puis viendront les activités au sein de la SJE et de diverses sociétés culturelles et économiques, la participation à des sociétés locales et, enfin, le dernier paragraphe s'intéresse en général au parcours militaire de la personne. Ajoutons que lorsque la personne ou l'association mentionnée possède un site internet, un lien est rajouté dans la rubrique lien, mais seulement si le complément d'information qui y est offert est jugé pertinent.

Comme nous l'avons vu, les notices thématiques sont toujours précédées d'une partie explicative, puis souvent d'une liste (voir par exemple la notice «conseillers nationaux» ou «sites archéologiques»<sup>8</sup>), afin de rendre le contenu directement intelligible au lecteur, sous forme de synthèse, tout en offrant des pistes pour approfondir les connaissances via la bibliographie. Pour les notices nécessitant un long listing, une deuxième page est à disposition (si elle existe, une icône apparaît en haut à droite de la notice). Enfin, la possibilité d'imprimer toute notice existe, bien sûr!

<sup>7</sup> Un document propose des *Lignes directrices pour la rédaction de notices du DIJU* sous l'url: <http://www.diju.ch/index.php?PAGE=proposition>.

<sup>8</sup> Cette dernière a depuis été modifiée et notablement améliorée, voir notice «Archéologie». Son contenu a également été scindé par période en sept notices thématiques.

## Le contenu du DIJU

Le DIJU propose des notices inédites, mais joue également le rôle de base de données, c'est-à-dire qu'il réunit des notices déjà publiées dans divers ouvrages ou revues, parfois difficiles à trouver, et les rend ainsi faciles d'accès puisqu'il les rassemble en un seul endroit. Le visiteur pourra ainsi trouver rapidement les renseignements désirés, mais aussi une bibliographie, donc des pistes qui lui permettront d'approfondir sa recherche.

De cette manière, le DIJU permet aussi de remettre en lumière des personnalités ayant marqué la vie jurassienne avant de tomber dans l'oubli. Nous pourrions citer l'exemple de Jules-Emile Hilberer (1869–1939) qui, né à Bienne le 11 juillet 1869, a effectué une belle carrière en Russie. D'abord précepteur au sein de la famille du comte Olsoufieff, chef du cabinet privé et adjudant de l'empereur Alexandre III, il est ensuite nommé maître de gymnase à Saint-Petersbourg pour finalement occuper la chaire de littérature de langue française à l'université d'Odessa. Revenu à Berne, quelques années après la Révolution de 1917, il est engagé pour enseigner le français à l'Institut Humboltianum, à l'Ecole professionnelle et dans une école de commerce privée. Il préside en outre la section de Berne de la Société jurassienne d'Emulation. Il décède d'un accident de la circulation, à Berne, en décembre 1939.

Un des principes du DIJU est qu'il n'est pas clos, mais en perpétuel développement. Le fait de n'exister que sur internet lui offre donc plusieurs avantages. Il peut à tout moment accueillir de nouvelles notices, notamment celles que les internautes ont la possibilité de proposer (il s'agit là d'une des originalités du projet, nous y reviendrons). Le format électronique permet aussi de continuellement mettre à jour les notices existantes<sup>9</sup>, dont le contenu n'est ainsi jamais figé, au contraire d'une impression papier<sup>10</sup>. De plus, un attrait du DIJU figure sans doute dans l'accueil de nombreuses personnes encore vivantes, un âge minimum de 35 ans ayant été fixée pour l'instant comme limite pour l'entrée dans le dictionnaire, sauf mandat public. Lorsque la possibilité ou l'intérêt se présente, il est fait un recours aussi large que possible aux facilités informatiques pour illustrer nos notices, par une photo-portrait lorsqu'il s'agit d'un article biographique (fig. 3) ou pour mettre en valeur le contenu d'une notice, par exemple pour illustrer les trouvailles d'un trésor monétaire, que ce soit sous forme d'un tableau en image ou en format java (cf. les sites archéologiques de «La Pâle, Les Montoyes» et du «Cras Roquet»). En outre, la possibilité de mettre en liens les différentes notices permet aussi de voyager à travers le DIJU et d'avoir une vision aussi large que possible du sujet, autant pour le connaisseur que pour celui qui n'en est pas le spécialiste ou qui n'en aurait que de vagues connaissances. Ce principe, même si le DIJU n'en est pas l'inventeur, est néanmoins largement exploité par ses créateurs. La notice sur le séparatisme jurassien, par exemple, permet un tour d'horizon des différents mouvements séparatistes, du Mouvement séparatiste jurassien au Mouvement autonomiste jurassien, en passant, entre autres, par le Rassemblement jurassien et l'Association féminine pour la défense du Jura. Bien entendu, l'antiséparatisme est traité de manière égale dans la notice qui lui est consacrée.

9 Ainsi, à côté du nom de l'auteur de la notice figurent deux dates: celle de la création et celle de la dernière mise à jour de l'article.

10 Cette dernière offre néanmoins la possibilité d'une conservation autre qu'électronique et assure par là même la conservation des connaissances collectées, alors que le DIJU n'existe que dans une base de données informatiques, cependant régulièrement sauvegardées.

## Chatelain, Sylviane (1950-)

Originaire de Tramelan. Née le 14 novembre 1950 à Saint-Imier. Mère de quatre enfants.

Elle a étudié à l'Ecole des arts décoratifs de Genève, au gymnase du soir de Lausanne et à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel où elle obtient un certificat de latin.

Pendant une vingtaine d'années, elle a vécu successivement à Lausanne, Neuchâtel et Genève avant de revenir s'établir à Saint-Imier en 1985. Elle a obtenu, en 1984, le premier prix du concours littéraire organisé par l'atelier d'écriture du Soleil à Saignelégier (texte publié dans *La montagne aux vingt miroirs*). C. a obtenu le Prix Hermann Ganz, à deux reprises le prix de la commission de littérature du canton de Berne, le Prix Schiller et le Prix BPT. A trois reprises, C. est invitée aux Journées littéraires de Soleure (1992, 2001 et 2003). En 2000 et 2006, elle est lauréate Lettres-Frontières.

Membre de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, de l'Association des Ecrivains Neuchâtelois et Jurassiens et membre fondatrice du Cercle littéraire de la Société jurassienne d'Emulation (SJE), membre de l'AdS (Autrices et auteurs de Suisse) et de Pro Litteris.



Liste des publications :

- *Les Routes blanches, nouvelles*, éditions de l'Aire, 1986.
- *La Part d'ombre*, roman, Bernard Campiche Editeur, 1988. Prix Hermann Ganz 1989 de la Société suisse des écrivains et écrivains. Prix 1989 de la Commission de littérature française du canton de Berne. Réédité aux éditions campPoche en 2005.
- *Schattenteil, (La part d'ombre*, traduction allemande de Barbara Traber), Edition Hans Erpf, Bern/München, 1991. Publié en feuilleton dans la *Neue Zürcher Zeitung*.
- *De l'autre côté*, nouvelles, Bernard Campiche Editeur, 1990. Prix Schiller 1991.
- *Le Manuscrit*, roman, Bernard Campiche Editeur, 1993.
- *Das Manuskript, (Le Manuscrit*, traduction allemande de Yla von Dach), eFeF Verlag, Bern, 1998.
- *L'Etrangère*, nouvelles, Bernard Campiche Editeur, 1999. Lauréate Lettres-Frontières 2000.
- *Le Livre d'Armée*, roman, Bernard Campiche Editeur, 2002. Prix de la Bibliothèque pour tous 2003. Prix 2004 de la Commission de littérature française du canton de Berne (également pour l'ensemble de l'œuvre).
- *Une main sur votre épaule*, Bernard Campiche Editeur, 2005. Lauréate Lettres-Frontières 2006.
- Nouvelles et contes parus dans la presse et différentes revues de Suisse, Canada, Roumanie, Belgique et Russie.

Emma Chatelain, 17/09/2005  
Dernière modification: 30/11/2006

Figure 3: Notice illustrée de l'écrivaine Sylviane Chatelain<sup>11</sup>.

## Collaborations envisagées

Bien que le DIJU soit né au sein du CEH, notamment sous l'impulsion de Pierre-Yves Donzé, il est un projet de la Société jurassienne d'Emulation dans son ensemble. A ce titre, tous les autres cercles d'études, Cercle d'études scientifiques, Cercle d'archéologie, Cercle de mathématiques et de physique, Cercle de patois et Cercle littéraire, sont appelés à collaborer au DIJU. La SJE a la chance de montrer un visage multiple et varié et le DIJU tient à profiter du milieu si riche dans lequel il est né. Les connaissances des divers cercles sont en effet une source d'informations primordiale pour le DIJU. Il compte par exemple toute une série de notices archéologiques qui ont pu être établies grâce à la collaboration du Cercle d'archéologie, qui a lui-même joui d'un coup de main de la Section d'archéologie et pa-

11 Cette notice, comme celle présenté en fig. 2, a entretemps fait l'objet d'une mise à jour.

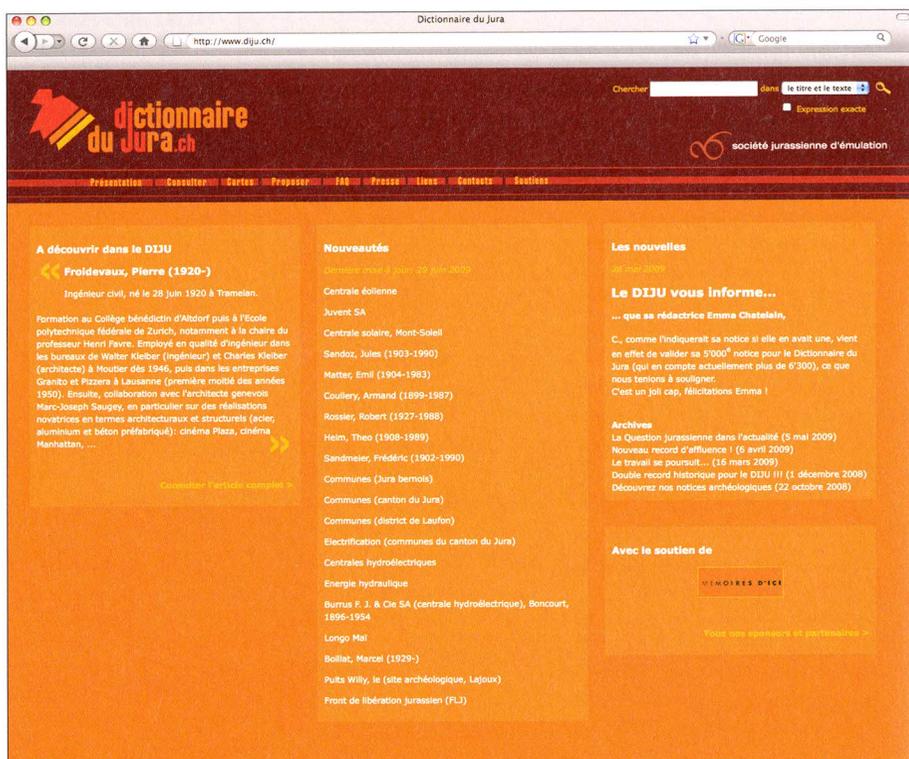


Figure 4: Page d'accueil du DIJU, dernière semaine de juin 2009. Le logo rappelle le Jura historique.

léontologie de l'Office de la culture de la République et canton du Jura. Et c'est bien entendu ce type de collaborations que l'équipe du DIJU vise à développer, les Cercles étant les mieux à même de permettre la mise en évidence de leurs domaines de connaissances respectifs.

En outre, le DIJU compte aussi sur la collaboration des intéressés pour parvenir à un dictionnaire aussi complet que possible. Cette collaboration est entendue dans deux sens différents.

Premièrement, les internautes peuvent proposer des compléments ou de nouvelles notices. Sur le site [www.diju.ch](http://www.diju.ch), rubrique «proposition», ils ont en effet la possibilité de rédiger une notice qui est ensuite directement transmise aux administrateurs du DIJU. Après relecture, si la notice répond aux critères suivants: titre, corps de texte, nom de l'auteur, sources et références (indispensables!), elle peut être mise en ligne. La participation du pu-

blic permet de belles réalisations, voir par exemple les notices concernant Jean Henri Paul Bouille et Rémy Grosjean. Petit à petit, le dictionnaire parvient à éveiller l'intérêt de certains, qui participent avec bonheur à notre projet.

Deuxièmement, le DIJU va faire appel à certaines personnalités et spécialistes dans le but d'aider les rédacteurs (rappelons que parmi les membres du CEH, une personne est salariée à 40% pour le DIJU, tandis qu'une deuxième en est le responsable) à écrire des notices biographiques aussi complètes que possible. Le DIJU se veut en effet un projet ancré dans son temps. Si évidemment toutes les époques s'y trouvent, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, le temps présent n'est pas oublié. Le grand projet de réaliser une notice sur chaque député au Parlement jurassien et au Grand Conseil bernois, depuis 1979, est en cours. Dans ce but, des questionnaires sont envoyés aux personnes concernées. Ces derniers contiennent trois parties: situation personnelle (inspirée du contenu des notices du DHS), formation et parcours professionnel, parcours politique et vie associative. C'est sur la base des renseignements ainsi fournis, complétés parfois – si elles existent – par d'autres sources bibliographiques, que les notices sont rédigées. La collaboration des personnes sollicitées est donc extrêmement importante et c'est, entre autres, grâce à elle que le DIJU pourra devenir un outil de travail performant et complet.

La participation ou la sollicitation des institutions culturelles ou des associations pourrait être une piste de développement et d'enrichissement envisageable. Ce type de collaboration a en tout cas permis quelques belles réalisations, comme la notice sur la Fondation Joseph et Nicole Lachat, pour laquelle le président de la fondation a été sollicité, ou les notices sur tous les lieux de culte et chapelles du Jura, réalisées par un groupe de travail du Comité Jubilé 2000 du Jura pastoral.

## Développements et projets

Si le DIJU compte aujourd'hui (mars 2007) près de 4700 notices<sup>12</sup>, il n'en demeure pas moins qu'il est un projet encore en phase de développement, phase qui doit durer jusqu'en automne 2009 comme nous l'avons déjà mentionné<sup>13</sup>. Il est donc naturel que l'ensemble des notices devant y figurer ne s'y trouve pas. Un des pôles encore peu développé concerne notamment tout ce qui a trait au Laufonnais. D'autre part, étant donné que le DIJU travaille en collaboration avec le *Dictionnaire historique de la Suisse* et que ce dernier est aussi en construction, nous attendons encore certaines notices qui y sont prévues. Par contre, il peut aussi arriver que le DIJU propose une nouvelle version, si celle du DHS ne présente pas assez le côté «jurassien» de tel personnage. La notice du DHS consacrée par exemple à Alexandre Daguet ne met que partiellement en lumière le rôle que cette personnalité a joué dans le Jura, notamment en étant l'un des membres fondateurs de la SJE. Dans un tel cas, le DIJU écrit une nouvelle notice, tout en signalant celle du DHS en référence. Mais, étant donné l'accord qui nous lie au DHS, nous limitons ces compléments au strict nécessaire.

Un projet tel quel le DIJU ne peut par ailleurs vivre de la seule collecte d'informations issues des dépouillements, aussi exhaustifs soient-ils, cette seule tâche devenant à la longue rébarbative et lassante. Il nécessite certaines visées plus concrètes et pragmatiques comme moteur. Deux réalisations nous tiennent ainsi particulièrement à cœur: le dictionnaire ou

12 Pour l'état du compteur début 2009, v. le post-scriptum en fin d'article.

13 Cf. n. 4.

répertoire de tous les députés au Parlement jurassien depuis 1979, ainsi qu'une présence tout aussi exhaustive de leurs homologues du Grand Conseil bernois, afin que le DIJU devienne la référence dans ce domaine.

Le CEH travaille à la mise en place d'un second projet, celui d'un atlas du Jura, qui prendrait également place dans le DIJU, offrant au lecteur la consultation de cartes thématiques, historiques, politiques et structurelles, toujours mises en contexte par le commentaire qui les accompagnera obligatoirement<sup>14</sup>. La réalisation de ce second dessein en est cependant encore au stade des essais et sa réalisation s'inscrit dans le long terme.

Pour conclure, nous ne pouvons que vous inciter à venir découvrir et consulter le DIJU, à faire des propositions et permettre ainsi à ce fabuleux projet de continuer son développement et de devenir une référence encyclopédique indispensable<sup>15</sup>!

### Post-scriptum

Le vœu des éditeurs de cette contribution est de garder au texte principal la forme et le contenu présentés au printemps 2007, souhait que nous avons respecté. C'est pourquoi les quelques compléments ajoutés au texte d'origine l'ont été dans des notes de bas de page. Cependant, depuis 2007, le DIJU a beaucoup évolué, ce dont nous aimerions rapidement rendre compte.

En février 2009, le *Dictionnaire du Jura* comptabilisait plus de 60 000 visiteurs différents, avec une tendance marquée à la hausse. Depuis le début 2007, le nombre de lecteurs a donc été multiplié par plus de 4!

Le contenu s'étoffe également régulièrement, puisque le DIJU compte actuellement plus de 6200 notices. Un effort particulier a été consenti avec l'ajout de nombreuses notices thématiques.

Enfin, le site lui-même a fait sa mue. Depuis le 22 mai 2008, il se présente sous une nouvelle forme, plus accueillante et plus pratique, notamment grâce à un moteur de recherche plus performant. Enfin, quelques nouvelles rubriques, dont les cartes ou un onglet de présentation, sont venues enrichir le contenu du DIJU.

14 Les deux premières séries de cartes (Chemins de fer; Question jurassienne – votations) accompagnées de leur notice explicative et d'une chronologie, contenant sources et bibliographie, sont disponibles sur le DIJU respectivement depuis le 26 mai et le 8 juillet 2008.

15 En 2008, le DIJU a servi de référence notable à deux ouvrages et figure ainsi dans la toute nouvelle publication *La Radio Suisse Romande et le Jura, 1950–2000* (réd. sous la resp. de Dominique Prongué, [Lausanne]: Radio suisse romande, 2008) puisque le glossaire qu'on trouve à la fin de cet ouvrage a été réalisé en grande partie avec des notices issues du *Dictionnaire du Jura*. De même, il a servi de base à un grand nombre de notices biographiques pour le numéro spécial de la *Revue Intervalles*, n° 81, 2008, consacré à Virgile Rossel (éd. et dir. par Patrick Amstutz), ainsi que pour *L'Eglise catholique romaine de Saint-Imier*, Saint-Imier: Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier, 2008.